

PRECISIONS CONCERNANT LA VINGT-CINQUIEME RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2015

(Autorisation au Conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société aux salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société ou de son Groupe)

Paris, le 15 octobre 2015

Il est rappelé que la Société a mis en place depuis plusieurs années un plan d'intéressement à long terme au profit de ses dirigeants et salariés, qui prenait traditionnellement la forme de l'attribution gratuite d'actions puis, qui avait pris la forme, en février 2014, de plans d'intéressement à long terme sous forme de primes en espèces (plan d'attribution fictive d'actions). Compte tenu des évolutions législatives récentes et notamment de la loi du 10 juillet 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, le Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires, par le vote de la 25ème résolution, de consentir une autorisation d'attribuer gratuitement des actions ordinaires. Cette autorisation permettrait le cas échéant au Conseil d'administration de revenir au mécanisme traditionnel d'intéressement à long terme.

La Société souhaite préciser que ces plans s'inscriront dans la continuité des plans précédents, et plus particulièrement dans la continuité du plan d'attribution fictive d'action du 11 février 2015.

Pour mémoire

- Le nombre théorique d'actions attribuées aux mandataires sociaux était calculé sur la base suivante :
 - Pour le Directeur général : nombre d'actions gratuites attribué à hauteur d'un montant représentant 130% du salaire de base annuel brut.
 - Pour le Directeur général délégué : nombre d'actions gratuites attribué à hauteur d'un montant représentant 100% du salaire de base annuel brut.
- L'attribution d'action est subordonnée à la réalisation d'une condition de présence et d'objectifs de performance sur trois exercices. Les objectifs de performance porteraient sur les trois indicateurs suivants, chacun pesant pour un tiers de la condition de performance :
 - ROCE (retour sur capital employé = résultat opérationnel / (capitaux propres + dette nette – écarts d'acquisition).
 - EBITDA (L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel avant dotation aux amortissements, dépréciations d'actifs et autres produits / (charges) opérationnels.).
 - TSR relatif (le TSR est le taux de rentabilité d'une action sur une période donnée qui intègre les dividendes reçus et la plus-value réalisée).

Il est également renvoyé au document «Rémunération de Monsieur Rodolphe Belmer» qui expose les principales caractéristiques de la rémunération de Monsieur Rodolphe Belmer, qui rejoindra la société le 1er décembre 2015 en tant que Directeur général délégué, puis succèdera à Michel de Rosen comme Directeur général à compter du 1er mars 2016.

À propos d'Eutelsat Communications

Créé en 1977, Eutelsat Communications (NYSE Euronext Paris : ETL, code ISIN : FR0010221234) est l'un des premiers opérateurs mondiaux de satellites de télécommunications et bénéficie de l'une des plus longues expériences dans ce domaine. Avec une flotte de 39 satellites, le Groupe commercialise de la capacité auprès d'un portefeuille de clients constitué notamment de télédiffuseurs, d'associations de télédiffusion, d'opérateurs de bouquets de télévision, de fournisseurs de services vidéo, de données et d'accès Internet, d'entreprises et d'administrations. Les satellites d'Eutelsat offrent une couverture de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique, de l'Asie-Pacifique et du continent américain, permettant d'établir des communications en n'importe quel point du territoire, utilisées pour des applications vidéo, des services de données et de haut débit ou des services gouvernementaux. Eutelsat, qui a son siège à Paris, s'appuie sur un réseau de bureaux commerciaux et de téléports situés dans le monde entier. Ses équipes, qui réunissent 1 000 collaborateurs originaires de 37 pays, disposent d'une expertise technologique de haut niveau dans leurs domaines d'activités et travaillent en étroite collaboration avec leurs clients pour offrir une qualité de service de premier ordre. www.eutelsat.com

Pour plus d'information

Contacts Presse

Vanessa O'Connor

Tel. : + 33 1 53 98 37 91

voconnor@eutelsat.com

Marie-Sophie Ecuier

Tel. : + 33 1 53 98 37 91

mecuer@eutelsat.com

Relations Investisseurs

Joanna Darlington

Tél. : + 33 1 53 98 31 07

jdarlington@eutelsat.com

Cédric Pugni

Tél. : + 33 1 53 98 31 54

cpugni@eutelsat.com